



**L'ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE
SÉCURITÉ NATIONALE
SÉRIE DE PROGRAMMES UNIVERSITAIRES**

NOTE D'INFORMATION

QUOI : Le Centre d'études stratégiques de l'Afrique mènera un programme universitaire virtuel sur l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale en Afrique. Ce programme universitaire virtuel permettra à un groupe multidisciplinaire de hauts fonctionnaires de discuter de ce à quoi devrait ressembler un document de stratégie de sécurité nationale et d'explorer comment il devrait être lié aux stratégies sectorielles, régionales et internationales. Il s'appuiera sur les séminaires précédents. Les participants auront la possibilité de se joindre à cette série afin d'élargir leur compréhension des principaux défis et opportunités au cours du processus d'élaboration et de révision d'une stratégie de sécurité nationale. Cette troisième série réunira les participants des séries 1 et 2 pour un apprentissage par les pairs entre les groupes et une discussion sur la nature dynamique des stratégies de sécurité nationale.

Les questions clés incluront :

- a. Quels sont les enseignements tirés en matière d'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale capable d'anticiper et de traiter les futures menaces pour la sécurité, y compris les pandémies ?
- b. Quels sont les phases et les éléments clés du processus d'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale ?
- c. Quelles sont les étapes pratiques pour initier, rédiger et approuver une stratégie de sécurité nationale ?
- d. Comment peut-on faire progresser l'élaboration de stratégies de sécurité nationale inclusives et participatives, y compris les perspectives des femmes et des jeunes ?

OÙ : En ligne, via Zoom for Government

QUAND : 20-21 avril, 12h00 GMT
27-28 avril, 12h00 GMT
4-5 mai, 12h00 GMT

QUI : Les pays ayant été invités lors des deux premières séries (**Algérie, Angola, Bénin, République centrafricaine, Tchad, Comores, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Égypte, Eswatini, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libye, Malawi, Mauritanie, Maurice, Maroc, Mozambique, Namibie, Rwanda, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Togo, Zambie, Burkina Faso, Gambie, Sénégal, Niger, Botswana, Ghana, Tunisie, Afrique du Sud, Madagascar, Nigeria, Liberia et Cap-Vert**), sont invités à soumettre des candidatures pour ce programme d'avril-mai. Chaque pays est invité à désigner jusqu'à quatre représentants, dont au moins une femme haut fonctionnaire ayant une expérience et des responsabilités dans l'élaboration de stratégies de sécurité nationale, la planification stratégique et la rédaction de politiques, ou dont l'expérience dans d'autres secteurs améliorerait considérablement le processus de stratégie de sécurité nationale.

Les candidats pourraient être issus des institutions suivantes :

- (i) le secteur de la sécurité (défense, service ou agence de sécurité nationale, intérieur) ;
- (ii) le secteur du développement/ de la diplomatie (finance/économie, affaires étrangères, genre) ; et
- (iii) les organes exécutifs/coordination (cabinet du président/premier ministre, Conseil de sécurité nationale, bureau du conseiller à la sécurité nationale).

POURQUOI : Le paysage sécuritaire africain continue d'être confronté à des défis intérieurs dynamiques ainsi qu'à des forces extérieures, telles que la pandémie de COVID-19 et la récession. Ces facteurs continuent de démontrer la nécessité d'analyser les menaces pour la sécurité et d'élaborer des stratégies de sécurité nationale efficaces pour parvenir à une sécurité nationale centrée sur les citoyens. Une stratégie de sécurité nationale est un outil de communication stratégique puissant. Elle exprime la vision stratégique du pays et transmet clairement ses intentions aux amis comme aux ennemis. Cette vision doit donner une image claire des objectifs nationaux à atteindre sur une période donnée. Le document doit être basé sur une évaluation réaliste des menaces internes et externes actuelles et prévues.

COMMENT : Ce programme reflétera l'expérience et l'expertise du CESA dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des stratégies du secteur de la sécurité en Afrique. Il consistera en une série de séances plénières de trois semaines qui se concentreront sur des applications pratiques et des études de cas mettant l'accent sur les bonnes pratiques, ainsi que des discussions en petits groupes. Les séances plénières seront composées de 90 minutes de discussion modérée et de questions-réponses virtuelles avec des experts de premier plan. Des séances de groupe de discussion de quatre-vingt-dix minutes permettront d'explorer ces questions plus en profondeur. Toutes les séances se dérouleront en anglais, français, portugais et arabe.